

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS372

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq, rapporteure

ARTICLE 2

À l'alinéa 12, après le mot :

« ce »

insérer le mot :

« dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel